Rapport bilan OMD 2000 – 2015

Evaluation des progrès accomplis par la République Démocratique du Congo

06 octobre 2015

1. Importance du rapport bilan

- Quels ont été les engagements pris? (objectifs poursuivis)
- Quelles étaient les conditions initiales? (Défis à relever)
- Comment a-t-on mis en œuvre les engagements? (Stratégies et politiques)

- Quelle dynamique a-t-on observée? (évolution)
- Quels sont les résultats obtenus? (scores rapportés aux cibles)
- Quelles leçons tirer? (Enseignements)
- Que faire demain? (Prospective)

2. Contenu du rapport

- Contexte général du pays
- Cadre de mise en œuvre des OMD
- Chocs ayant affecté la mise en œuvre des OMD
- Analyse des progrès par OMD
- Principales leçons
- Perspectives
- Recommandations pour les ODD

3. Méthodologie

- Recenser les programmes et politiques mises en œuvre par le Gouvernement avec l'appui des partenaires
- rassembler les données macroéconomiques et sectorielles relatives aux indicateurs des OMD
- Analyser les évolutions et progrès
- identifier les forces, bonnes pratiques et faiblesses afin de tirer des leçons

4. Objectifs poursuivis

- Eliminer l’extrême pauvreté et la faim
- Assurer l’éducation primaire pour tous
- Promouvoir l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes
- Réduire la mortalité infantile

- Améliorer la santé maternelle
- Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d’autres maladies
- Assurer un environnement durable
- Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

5. Aperçu des progrès accomplis

- OMD 1. Baisse de l'incidence de la pauvreté et de la malnutrition, augmentation du pouvoir d'achat, mais une stagnation dans la création d'emplois et les inégalités persistent.

Taux de pauvreté en RDC

Baisse attendue
40 points

Baisse réalisée
16,6 points

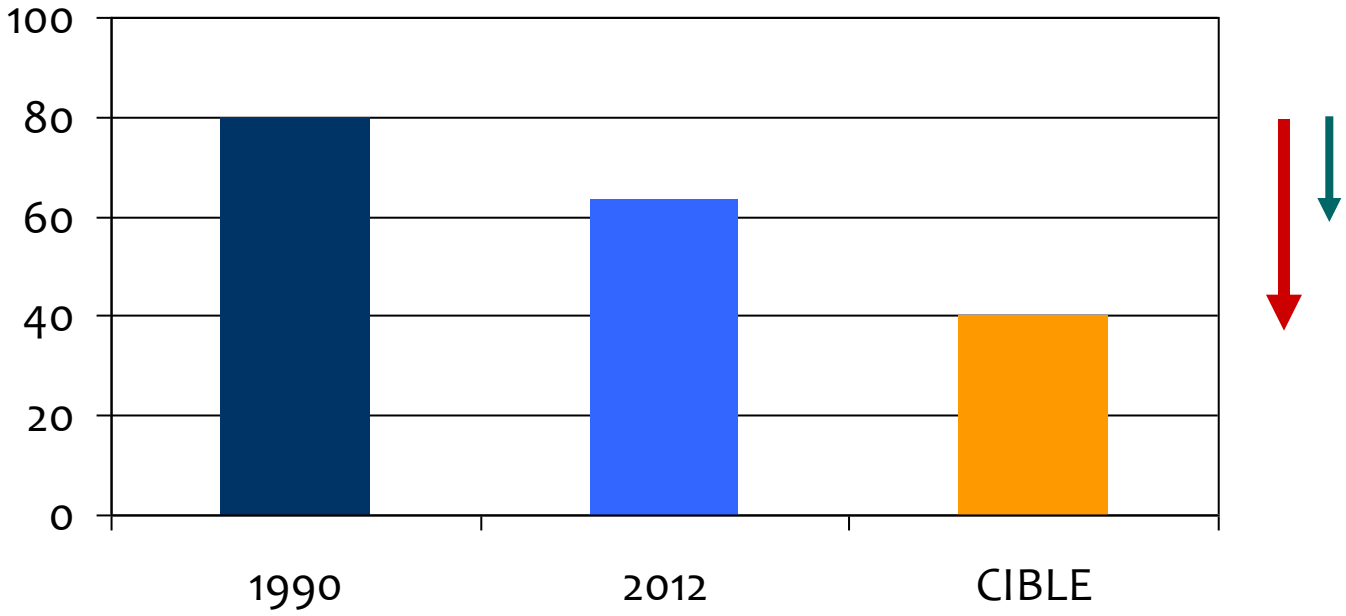

Revenu/habitant PPA

1990: 822
2001: 411
2014: 822

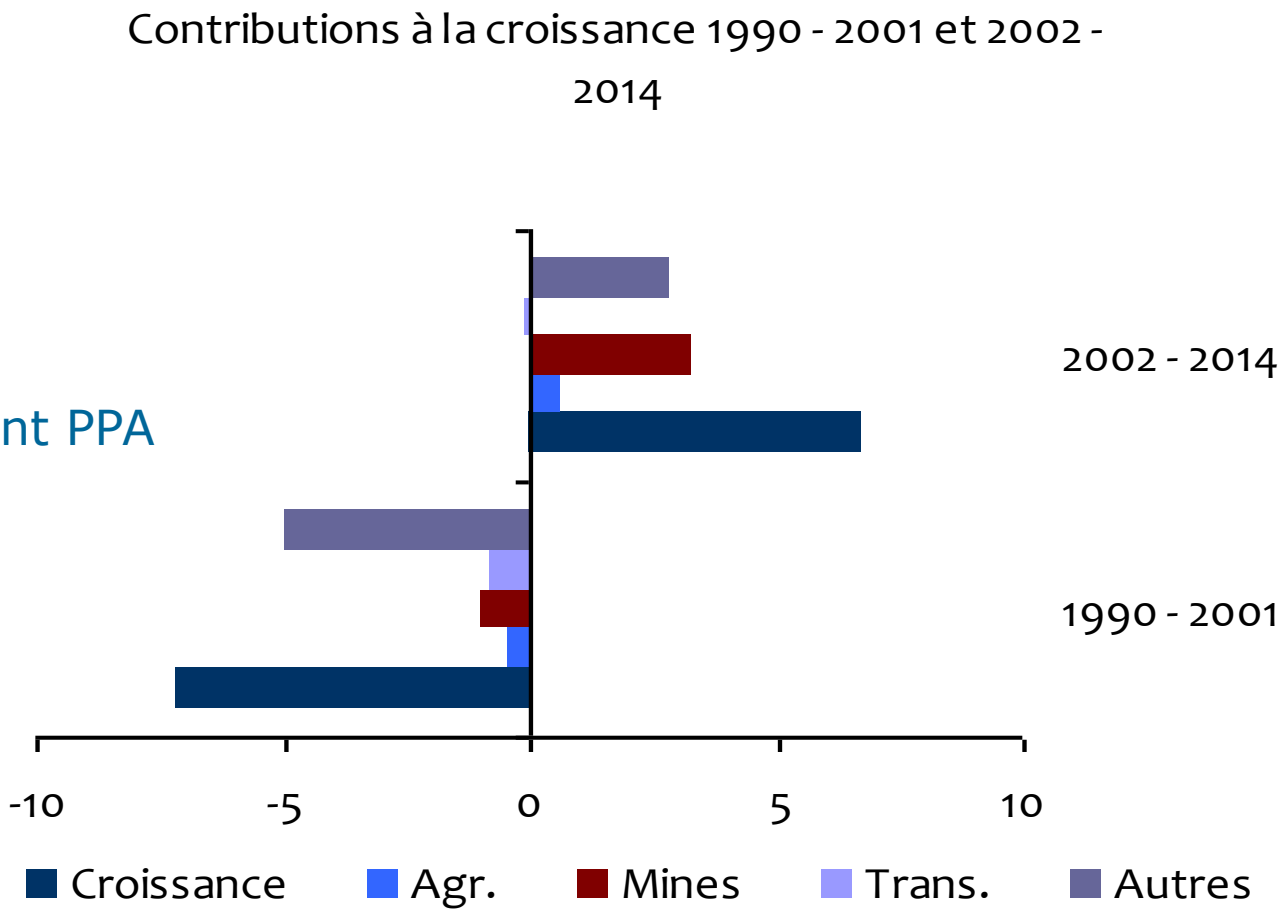

- Baisse d’environ un tiers de la proportion des enfants présentant une insuffisance pondérale (31 % en 2001 à 22 % en 2013).
- Amélioration du niveau de l’emploi salarié dans le secteur non-agricole (36,1 % en 2005 contre 43,5 % en 2012).

- OMD 2. Scolarisation pour tous au niveau du primaire quasi atteinte, au regard de la hausse considérable des taux de scolarisation et d’alphabétisation ainsi que de l’expansion constante du taux d’achèvement

- Taux brut et net de scolarisation respectifs de 98,4 % et 90,5 % en 2012;
- Expansion du taux d’achèvement qui a triplé passant de 24,8 % en 2001 à 69,7 %;
- Taux d’alphabétisation des 15-24 ans à 82,4 % en 2014 contre 48,6 % en 1990.

- OMD 3. Des indices de parité dans l’enseignement en augmentation constante, mais les disparités perdurent entre les sexes en matière de participation politique, emploi et autonomisation des femmes.

- Indice de parité femmes/hommes de 0,90 dans le primaire ; 0,62 dans le secondaire et 0,48 au niveau supérieur en 2013;
- Indice de parité femmes/hommes dans l’alphabétisation des 15-24 ans de 0,90 en 2013.

- OMD 4. Des progrès notables enregistrés dans la réduction de la mortalité infanto-juvénile, mais insuffisants pour la réduire de deux tiers

- Réduction de la moitié du taux mortalité des enfants de moins de 5 ans (213 ‰ en 2001 à 104 % en 2013);
- Réduction de la moitié du taux mortalité infantile (126 ‰ en 2001 à 58 % en 2013);
- Doublement de la proportion des enfants vaccinés contre la rougeole (38 % en 1990 à 71,6 % en 2013).

- OMD 5. Une mortalité maternelle en diminution d’un tiers depuis 2001, mais demeure élevée par rapport à la moyenne africaine.

- Réduction d’un tiers de la mortalité maternelle (1289 ‰ en 2001 à 846 ‰ en 2013);
- Augmentation du taux de consultations prénatales (56 % en 1990 à 88,4 % en 2013);
- Hausse des accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (60 % en 2001 à 80 % en 2013);
- Quadruplement du taux de prévalence contraceptive moderne (2,3 % en 1990 à 7,8 % en 2013).

- OMD 6. Inversion de la tendance de l’infection VIH/Sida atteinte conformément à l’objectif visé mais nécessitant un système de santé plus résilient pour lutter davantage contre les maladies et épidémies.

- Tendance de prévalence du VIH/SIDA dans la population inversée et réduite à 1,2 % depuis 2008 (5 % dans les années 90);
- Système sanitaire résilient en cours de mise en place pour renforcer le contrôle des maladies (paludisme, tuberculose, Ebola, etc.) qui figurent parmi les problèmes majeurs de santé publique.

- OMD 7. Faible dégradation de l’environnement conjuguée à une augmentation des zones protégées.
- Amélioration du cadre de vie des ménages en matière de desserte en électricité et en eau potable, d’assainissement et de logement, mais les progrès demeurent insuffisants.

- Augmentation des aires protégées ;
- Très faible dégradation des surfaces forestières (71,7 % en 1990 à 67,7 % en 2013).

- OMD 8. Une Aide publique au développement importante, fruit de la coopération internationale, pour le financement des politiques publiques.
- Une mobilisation accrue des ressources internes et une dette extérieure soutenable et viable.

- Du boom des Technologies de l’Information et de la Communication (TIC) et opportunités économiques pour une croissance plus inclusive.

- Aide publique au développement (APD) en augmentation constante (299 millions en 2001 à 2,17 milliards en 2012);
- Mobilisation accrue des ressources internes (0,3 % du PIB en 2000 à 14 % du PIB en 2014);

- Baisse drastique de la dette extérieure depuis l'atteinte du point d'achèvement en 2010, laquelle demeure viable et soutenable avec un service faible;
- Boom des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) (Téléphonie : 0,03 pour 100 habitants en 2000 à 53,5 en 2014; Internet : 0,01 pour 100 habitants en 2000 à 3,0 en 2014).

6. Leçons tirées

- La gouvernance politique est un facteur déterminant du progrès économique et social.
- La réalisation des objectifs de développement nécessite un dispositif programmatique cohérent, un leadership politique, une vision claire, un cadre de pilotage efficace, des espaces de concertation et un dispositif solide de suivi-évaluation.

- L’amélioration du bien-être requiert des politiques publiques innovantes, orientées et axées sur les résultats et menées dans une approche programmatique.
- Pour une meilleure prise en charge des politiques de développement, il faudrait élargir l’espace budgétaire. Il faudrait par ailleurs s’assurer de la qualité et de l’efficacité des dépenses.

- la mobilisation des ressources, tant intérieures qu’extérieures, reste très capitale dans la mise en œuvre des politiques. La mobilisation des ressources intérieures devra être accrue et leur affectation assurée dans une logique de budgets-programmes ; ce qui accroit l’efficacité de l’allocation des ressources budgétaires aux objectifs de développement, accroit la redevabilité de l’Etat et promeut le civisme fiscal.

7. Perspectives

Au regard des progrès réalisés, des défis persistants et de l'expérience acquise dans le cadre de la mise en œuvre des OMD, la RDC est bien préparée pour l'opérationnalisation des ODD.

A travers la Vision de la Révolution de la Modernité et la mise en œuvre satisfaisante du PNSD, la RDC devrait devenir : (i) un pays à revenu intermédiaire en 2020 ; (ii) un pays émergent en 2030 et, (iii) un pays développé en 2050.